L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

VOLUME No 73. 2200 DE COMPLETE

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 6 NOVEMBRE

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

PAR GONTHAN ISORYS.

TROISIÈME PARTIE.

LE LOYAL COMTE.

XV

LE DENIER DES GUEUX.

Brindosie ne s'était pas trompé.

L'homme qui, dégusté en laquais, venait de [illegible] dans l'Hôtel du Gouvernement, était bien Etienne Torterue.

Depuis deux mois et demi, c'était la première fois qu'il s'aventurait hors de son souterrain.

Torterue,—pour l'avoir aussi abandonné à lui-même et surtout pour lui avoir confié la mission qu'on va voir,—il fallait que son Diégo eût une singulièrement certain de la discrétion absolue et de la fidélité de son esclave.

Et celui-ci, grâce à la double récompense promise au sou dévouement, Torterue, pour rien au monde, n'aurait consenti à trahir son Dieu.

Il descendit tout droit aux offices et se mêla, sans affectation, aux gens qui préparaient le lever, les vins et les mets rafraîchissants.

Au milieu de cette valetaille affairée, un prétendu se fut remarqué de personne, ou le prit pour un des nombreux laquais supplémentaires [illegible] pour la circonstance.

Au reste, dès son entrée, il avait mis la main à l'ouvrage et il aidait ses camarades à ranger, sur les plateaux, les verres pleins et les sucriers.

Allant et venant de l'office à la salle de bains, le personnel qui l'entourait se renouvelait sans cesse. Une minute se présente où Etienne reste seul devant un dressoir.

Vaguement il tire de sa manche un imperceptible flacon et verse, dans une coupe remplie du vin de Chypre, trois ou quatre gouttes d'une liqueur de rose pâle.

Cette liqueur se confondit immédiatement avec le vin sans en altérer la couleur ni la limpidité.

Alors, bien certain qu'on ne l'avait pas vu, Etienne plaça la coupe sur un petit plateau de vermeil et se dirigea vers la salle de bal.

Mais, sur le seuil, un page magnifiquement habillé lui barra le passage.

— Où vas-tu, maraud? interrogea-t-il avec insolence. Ne sais-tu pas que la livrée ne [illegible] pas de dedans?

— Je ne sais, balbutia Torterue humblement. On m'a dit qu'un seigneur a demandé de [illegible] Chypre, et j'allais...

— Comment s'appelle ce seigneur?

— Messire de Thun.

— C'est bien, donne.

Le page prit le plateau, souleva une immense tapisserie de brocard et disparut.

Etienne, au lieu de s'éloigner, se cacha entre les plis du lourd rideau et suivit de l'œil son [illegible] complice.

Le bal était à l'apogée de sa splendeur.

Les beaux débuts de la fête avaient été rehaussés par la majestueuse présence de cette époque. Sous les coupes de lumière vive, plumes et panaches ondoient en cadence. Des costumes somptueux et variés, l'or, les perles, les pierreries étincellent la transparente carnation des femmes et l'humide éclair de leurs yeux.

Parmi ces adorables châtelaines, la plus belle, sans contredit, était Dolorès, dont la toilette opulente attirait tous les regards, dont la beauté idéale électrisait tous les cœurs.

Un cercle de fringants gentilhommes se pressait autour d'elle, et chacun d'eux rivalisait d'esprit, de boutades, de respectueuse galanterie. On eut dit une jeune reine au milieu de sa cour.

Dans une autre partie de la salle, le comte Godefroy, lui aussi, servait à son tour de point de mire à bien des admirations féminines.

Il était vêtu de satin blanc. Hormis le collier de la Toison d'Or qui étincelait sur sa poitrine, rien ne rompait l'uniformité de ses mains. En revanche, l'agrafe de sa toque et celle de son chaperon, les boucles de ses souliers et de ses éperons, enfin le pommeau de son épée à la ceinture de velours blanc, offraient un assemblage merveilleux de diamants de l'eau la plus pure, et présentaient une valeur énorme.

Ainsi paré, tout autre que lui eût paru ridicule. Mais le comte avait moral comme au physique, tout un type accompli de mâle élégance. Sa haute supériorité, l'aisance noble de son geste, sa façon quasi royale dont il portait la tête, harmonieusement parfaitement avec la riche simplicité de cet habit d'apparat.

Quoique l'assemblée lui témoignât un respect extraordinaire, quoique chacun s'inclinât en passant et que les plus douces œillades convergeassent vers lui, le comte cependant se savait une ou milles hostile et il se tenait sur ses gardes.

En effet, l'assistance tout entière était espagnole, y compris les quelques nobles flamands qui se montraient çà et là, et qui, gagnés à force et de promesses au parti de Philippe II, se déclaraient contre M. de Thun une haine implacable. Ils n'en caressaient pas moins le rêve, afin de l'endormir dans une sécurité trompeuse, à leurs prévenances hypocrites, de Godefroy opposaient des sourires et des paroles courtoises; mais sa courtoisie était fière et sa condescendance pleine de hauteur.

Lorsque le page parvint à le rejoindre, M. de Thun s'entretenait gaiement avec don Hernando de la gouverner.

Qu'est cela? dit-il à l'adolescent courbé devant lui.

— Le vin de Chypre qu'a demandé Votre Excellence, répliqua le page.

Godefroy n'avait rien demandé. Néanmoins, sa chaleur était grande; il se sentait altéré; sans faire attention à la réponse du page, il prit la coupe, la vida aux trois quarts et la remis sur le plateau.

Etienne Torterue qui le guettait de loin, bondit dans l'embrasure d'une porte, n'en tendit pas davantage. Il se retira doucement, gagna la rue et se perdit au pas de la foule assez discrètement qu'il en était sorti.

Le comte Godefroy avait repris son entretien avec le gouverneur. Au bout de dix minutes, celui-ci le quitta pour aller se devant de plusieurs invités et M. de Thun fit deux ou trois pas vers la table.

Il avait vu Etienne et recula d'un pas.

Le comte fit un léger salut, puis s'en alla plus loin. Il voulait de se créer un ennemi de plus, un ennemi mortel.

En effet, le capitaine avait colporté partout le récit de son duel. Il y avait mis d'autant plus d'empressement, qu'un duel avec M. de Thun équivalait pour lui à la reconnaissance de son arbre généalogique et donnait un démenti formel aux bruits qui couraient sur l'ancienneté de son origine.

Et voilà que M. de Thun niait ce duel! Bien plus, il déclinait toute possibilité d'avoir jamais eu don Raphael pour adversaire.

Aux yeux de capitaine, qui se rappelait parfaitement lui avoir passé son épée au travers du corps, c'était là le comble de la mauvaise foi, le comble de la déloyauté, le comble de l'outrage....

Un instant il fut sur le point de s'élancer sur le comte, de l'insulter et de le provoquer publiquement. Mais il se souvint en rédéchissant que le scandale ne retournerait contre lui et, de toute façon, ne mettrait pas les rieurs de son côté.

— Oh! grondait-il entre ses dents serrées, il faudra pourtant que je me venge!

Et son regard, chargé de haine, s'abattit sur Godefroy qui, à dix pas de là, causait et riait d'un air insouciant.

De temps à autre, cependant, M. de Thun interrompait, de venait pâle et pressait sa main sur son front subitement moulu.

C'est que, depuis quelques minutes, une lourde torpeur s'emparait peu à peu de ses sens. Des bouffées de chaleur lui montaient à la face. Il suffoquait et ressentait un étrange besoin de sommeiller.

Ne cachant à quoi attribuer son malaise, il s'approcha d'une fenêtre ouverte, espérant que l'air frais du dehors dissiperait cette singulière somnolence.

En ce moment, quelqu'un se glissa auprès de lui et prononça tout bas, d'un ton mystérieux, ce seul mot:

— Monseigneur!!!

Le comte se retourna. Il aperçut son page favori, un bel enfant de douze ans qu'il aimait comme un fils.

Monseigneur, murmura celui-ci, il y a un beau gentilhomme qui désire vous parler en secret à l'instant même.... Il a agit, prétend-il, de choses graves.

— Il est-il nommé à toi?

— Non, monseigneur, mais voici ce qu'il m'a chargé de vous remettre.

Arthur présentait à son maître un élégant sachet de soie orange.

Godefroy l'ouvrit, sut au tressaillement et à l'air sûr d'un coup d'œil rapide, que personne ne l'épiait en ce moment.

Le sachet renfermait une médaille de forme ovale. C'était le signe de reconnaissance convenu entre les conjurés du parti de l'indépendance.

D'or, pour les grands seigneurs, d'argent pour les simples gentilhommes, de cuivre pour les classes inférieures, cette médaille s'appelait: *Le denier des Gueux*. Tout affilié à l'immense complot devait la porter ostensiblement sur la poitrine.

Le côté exposé aux regards ne dénonçait nullement des opinions rebelles. Il représentait l'image de Philippe II, et l'on y lisait cette inscription respectueuse: *En tout fidèle au Roy*.

Mais, au revers de la médaille, était gravée une besace de mendiant, avec ces mots: *Jusqu'à porter la besace* (1). (1) Mister igne.

Cette allusion non limbée exceedingly réjouissait les pays, réunmah, de façon ironique, le plus amer grief des mécontents.

La médaille remise à Godefroy était d'or et présentait de petites fiaca. A la couleur du sachet, M. de Thun crut deviner d'où provenait l'envoi, et son cœur se prit à battre.

Le prince d'Orange était-il de retour? Se révélait-il enfin de son inconcevable apathie? Allait il rassembler autour de sa personne les éléments épars de la conspiration avortée?

Peut-être n'est-il pas trop tard pour tenter un effort suprême.

A cette pensée, le sang de Godefroy bouillonna dans ses veines.

— Où m'attend ce gentilhomme? demanda-t-il au page

— Dans la rue, monseigneur.... près de la petite porte du jardin.

— Conduis moi vers lui.

Le page s'élança hors de la salle. M. de Thun profita, pour le suivre, de l'inattention générale. Dolorès dansait, radieuse de plaisir. Toutefois, elle s'aperçut que son mari se dirigeait vers la porte, et une sombre inquiétude voila son front.

Godefroy la rassura par un sourire; puis, il sortit.

Pendant qu'on lui jetait son manteau sur les épaules, le comte éprouva tout d'un coup comme un éblouissement; une jarreté fébrilement....

— Qu'ai-je donc, ce soir?..... balbutia-t-il.

Et, domptant encore une fois l'assoupissement qui pesait sur ses paupières, il descendit, derrière Arthur, un escalier dérobé.

(A continuer.)

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

Passage Gratis pour les Immigrants.

Passage sans changer de navire pour Saint et arriver à Paris.

Passage sans changer de navire pour Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hamburg.

Pour fret ou passage, s'adresser à

VICTOR PERRILLIAT, agent,

7 nov—au 13 127 rue de la Commune.

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nile-Oriéans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord, LE NEW-YORK.....Capitaine F. Dreyer. LE BREMEN.....Capitaine H. A. Neymaier. feront le service régulier de la Nile-Oriéans et Brême. Ils toucheront à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

— Jours de Départ. —

DE BRÊME. DE LA BELLE-ORLEANS.

LE NEW-YORK, 14 octobre vers le 20 novembre.

LE BREMEN, 11 novembre vers le 20 décembre.

—PRIX DU PASSAGE—

De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême:

Première chambre.....en or — $150

Deuxième chambre.....en or — 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Première chambre, en monnaie courante $50

Entrepont..... 30

Pour fret ou passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER, Agent,

Stocr—☞ Rue de l'Union, No 42.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New-York,

TOUS LES SAMEDIS,

A UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellente construction connues.

PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York.....$100

A Londres, de do 105

A Hamburg, de do 110

Au Havre et à Brême, de do 115

A Paris, de do 115

ENTREPOT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York.....$ 35

A Londres..... 40

Au Havre et à Paris..... 45

A Brême ou Hamburg..... 45

BILLETS PAYES EN OR, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont): $40, au monnaie courante.

Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de première chambre, au POLOU.

Nous nommons prêts à vendre des billets à ordre sur Londres et se donner sur le "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & MCKEEVER,

No 190, rue de la Commune.

3 sept—☞

COMPAGNIE DE VAPEURS

Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NILE-ORLEANS

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie

SAXONIA, cap. Kier. BAVARIA, cap. Meyer.

TEUTONIA, cap. Sorensen.

partiront du Hâvre chaque 6 de la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois à partir du mois d'octobre 1866 à avril 1867 inclusivement, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Rotterdam et Hamburg, pour les prix suivants:

De Hambourg ou de Le Havre ou de la Nile-Orléans ou de la Havane.

Première cabine..$120 00 | Première cabine..$165 00

Deuxième cabine.. 112 50 | Entrepont..... 65 00

Entrepont..... 60 00

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

1ère cabine, 50 en papier; 2 Entrepont, 30 en papier

Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 10 et 1½ pour le tonneau.

MAURY & CO.,

Agents de passage, 181 rue de la Commune.

WILLIAMS, BURGETT & CO.,

Agents généraux, 35 rue Carondelet.

Pour fret ou passage, s'adresser à

C. S. RICHARD & SOAR,

Agents généraux de passage de la Compagnie, 25 sept—☞ 37 Broadway, New-York.

En construction le vapeur SILESIA

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick,

CRESCENT CITY, Capt. Wm Weir,

SHERMAN, Capt. W. F. Harry,

GEN'L MEADE, Capt. J. W. Sampson,

UNITED-STATES, Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nile-Orléans, le Steamer

SHERMAN,

W. F. Harry commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 14 novembre, à 5 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents commodagements.

Chambres..... $60 00.

On signe des bills de connaissement pour Liverpool Pour fret ou passage, s'adresser à

WOOD, LOW & LUDWIGSEN,

Rue de la Commune, No 128.

Le steamer GEN. GRANT suivra et partira MERCREDI 18 novembre, à 5 h. P. M.

LE GEN MEADE suivra le Gen. Grant et partira SAMEDI, 21 novembre à 5 h. P. M

Pour New York. directement

Ligne de Steamers Opposants, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

SEULS LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants

GEO. GROSWELL,

GEO. WASHINGTON,

SOUTHES,

MARIPOSA.

Le steamer

GEO. GROSWELL,

Commandant E. E. Vell,

Partira du mat wharf, au pied de la rue Toulouse

Le DIMANCHE, 15 novembre, à 5 heures A. M.

Passage..... $60

Cette ligne prend de fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREMEN et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED BOCKUS,

Rue Carondelet, No 61

4 mai—1e

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

vs. PIERRE LACOSTE.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,706.—En vertu d'un ordre de fait émis à notre adresse par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédant, le MERCREDI, 4 du mois de novembre 1866, à midi, à la Bourse des Notaires, rue Bourbon, entre la Place d'Armes et le canal de la Banque, dans le Deuxième District de cette ville, la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Lot No 10 borné par les rues Marigny, de Chartres, Mandeville et Decatur, mesurant 32 pieds sur 120 pieds et assumée à $4,200, suivant titre d'acquisition passé en bonne du Trésorier de cette ville.

Aussi, la propriété dont description suit: Lot No 274, borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, des Remparts et St-Claude, mesurant 34 pieds sur 80 et assumée à $1,500, suivant titre d'acquisition déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Saisies dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

17 oct—3, 13 19 26 Nov 3 13

MUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans.

Total des primes pour l'année expirée le 30 sept 1866.....	$134,186 42
Moins: Primes d'assurance.....	$26,662 65
Primes de mer.....	20,880 92
Primes de rivières.....	36,612 92 — 134,186 42
En moins—Primes remboursées	2,662 94
Primes non expirées.....	14,449 40 — 16,848 34
Montant net des primes.....	$117,334 42
PERTES PAYEES	
Pertes par incendie.....	$12,388 30
Pertes sur mer.....	14,413 16
Pertes sur les rivières.....	17,499 32
	$44,301 28
Désavances.....	2,250 00
Quinze pour cent de réduction..	11,766 72
Taxes et revenu intérieur.....	6,264 32
Dépenses, loyer et intérêt sur l'intérêt et profits et pertes	16,341 38 — 81,748 34
Bénéfice net.....	$35,616 08

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets renouvelés.....	$17,622 00
Primes en vote de perception..	12,322 47
Prêts garantis.....	4 000 18
Prêts sur hypothèques.....	15 000 00
Fond en actions de banques.....	64,313 00
Actions du Vallette Dry Dock Company.....	7,000 00
Actions du Good Intent Turnbout Company.	700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union.....	6,113 00
Scrip des Compagnies d'Assurance.....	17,347 00
Propriété foncière.....	2,645 8
En caisse.....	39,245 41
Billets de souscription.....	28,245 00
	$220,324 32

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé publiquement, ce 15 octobre 1866.

S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 9 novembre prochain, Etc., en outre, décrétant un dividende scrip de trente tonds au titre pour cent sur le montant net des primes perçues pendant de l'année expirée le 30 septembre 1866—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O Bernier, A Baldwin, D F Logan,

Chas J Leeds D Palmer, J Zolley,

D Bouligny, William Heyl S Camben

E H Harris, Alex Marks, A Tertera,

J Lagasse, D L Kershaw, I Dupas,

L H Gardner, W S Cooper, G B. Blancond,

Theo Hicks, A Rimer Bagnet, M J Hanch,

Alex McGregor, A D Grieff, E Gannaboun,

J A Shannahan, F Lebenche, A Walsh,

O Hopkins, B Hartmann, C H Moutan,

L P Fèhler, E Bordelais, E F Minton.

16 oct—1m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie

DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M Lapeyre,	W. S. Hazard,
John Davidson,	Jr. E. Pedder,
H Zabetzer,	Wm McCulloch,
L. N. Marks,	Jos Harris,
E. F. Schmidt,	T. K. Finley,
Wm Cooper,	Anthony Bachelin,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCord,	John C. Shmidt,
L. Campbell,	C. Cavaro,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON.....	Président.
W. S. PIKE.....	Vice-Président.
R. W. YOUNG.....	Secrétaire.
L. A. FOURNIER.....	Trésorier.

W. B. KOONTZ, Agent.

W. C. RICHARD, Médecin examinateur.

H. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.)

16oct—1m

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL..... $500,000

BUREAUX, RUE CARONDELET, No 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. S. Pike,	M. Rigney,
R. A. Tyler,	J. W. Boone,	Martin Marks,
C. E. Hennen,	A. Thompson,	C. C. Olmstead,
F. Dubuclet,	D. S. Pike,	W. B. Schmidt,
Geo A. Fosdick,	Rev. Benedict,	Rev. Benedict,

JOSEPH ELLIOTT, Président. W. S. PIKE, Vice-Président.

ST-CLAIR DRAKE, Ag. Gén. W. F. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.

Dr R. A. Mercy, Dr S. Chenault,

Dr G. S. Lemonier, Dr Henry Hunter,

Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Bethune.

G. A. Bonner, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE. Assurances mixtes, Dotales et temporaires—Assurances particulières et non particulières—Assurances particulières et non particulières—Assurances de tout genre sur la vie et sur la Compagnie.

Entre prudemment ses comptes sans forfaiture.

10 août—1m 6

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1866..... $199,776 42

Primes d'incendie..... $198,226 00

Primes de mer..... 27,426 21

Primes de rivières..... 14,746 15 — 239,776 42

Moins primes remboursées.. 4,027 37

Montant des réserves pour risques non expirés..... 30,609 63 — 34,638 00

Montant net des primes..... $205,797 79

Pertes payées:

Pertes par l'incendie..... $19,944 10

" sur les rivières.. 22,202 42

" sur mer..... 28,650 00

Total des pertes..... 77,796 52

Désavances..... 5,720 00

Dépenses, intérêts..... 19,284 07

Taxes et souscriptions..... 19,326 67

10 et 15 p% d'escompte..... 36,459 45

Réservé pour pertes non réglées..... 19,000 00 — 176,611 32

Bénéfice net..... 29,186 39

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets payés.....	224,000 00
Effets.....	2,355 23
6, par comptes individuels.	28,826 77
Prêts sur garanties, sur demande.....	64,252 00
Prêts sur hypothèques.....	21,600 00
Garantie de la ville.....	6,000 00
Garantie des Etats-Unis.....	22,187 62
En caisse.....	44,161 68 — 413,387 30

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie;

(Signé:) B. MICHEL, Président.

A. D. 1866. (Signé:) PAUL W. COLLINS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 6 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de $10 par action est déclaré et sera payé en crédit des billets d'actions non encore payés.

B. MICHEL, Président.

C. T. FORSTER, Vice-Président

B. MAIER, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

J. H. Kutner,	C. T. Forster,
F. A. Luling,	H. Zabetzer,
Thos. Schorr,	C. H. Kerstendick
Geo. Merz,	Louis Schroan,
Pius Bendix,	G. L. L. Mayer,
L. F. Sorin,	H. Simon,
B. Michel,	F. Del Bondio,
August Kemp,	J. A. Sieber,
Chas. Loeffler,	E. Wormouth,
Julius Hoerner,	A. Marks,
F. Frey,	J. J. Wecherling,
F. M. Zi' gler,	J. F. Kraus.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Oriéans.

ONZIEME ETAT ANNUEL

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866.

Primes en risques d'incendie.....	$119,129 32
" " de mer.....	27,214 14
" " de mer.....	22,941 50
Risques non expirés le 30 avril 1867	30,041 26
	$239,326 22
En moins, primes remboursées.	4,739 19
	231,586 93
Montant des primes.....	231,586 93
Pertes payées dans l'année—	
Pertes par l'incendie.....	$19,944 10
" sur les rivières..	22,202 42
" sur mer.....	28,650 00
Total des pertes.....	77,796 52
Désavances.....	5,720 00
Dépenses, intérêts.....	19,284 07
Taxes et souscriptions.....	19,326 67
10 et 15 p% d'escompte.....	36,459 45
Réservé pour pertes non réglées.....	19,000 00
Bénéfice net.....	30,005 20
	$171,592 32

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis.....	72,725 00
" par hypothèques..	18,100 00
Effets à renouvelé pour primes.....	7,700 00
Actions, bons et autres garanties..	102,200 00
Propriété foncière.....	18,000 00
Comptes individuels pour primes.	40,566 01
En caisse.....	60,402 00
Scrips d'autres Compagnies.....	2,000
	312,697 20

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie;

A. CHIAPELLA, Président.

J. H. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé publiquement ce, ce huitième jour de du mois 1866.

S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt pour cent sur actions, lequel sera payé en crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er janvier 1866.

Les Directeurs ont en outre résolu de restituer vingt cinq pour cent du scrip (tout encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1866.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1866 sur pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

A R Baker,	A Chiapella,	L F Genoese,
L Mercier,	W S Schmidt,	R W Adams,
O Cohn	Q Baley,	J J Fernandez,
A Coll	J A Sulgouzard,	F L Hillendon,
J Gottschalk	V Surbin,	G Bianchin.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie.....	$212,624 03
Sur les risques de mer.....	228,764 17
Sur risques de rivières.....	69,246 22
Total	$1,151,092 32
En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1866.....	28,547 00
Primes remboursées.....	23,471 07 — 52,018 07
	$1,099,014 25
Montant net des primes à 31 mai 1866.....	$921,644 15

Pertes payées:

Sur les risques d'incendie.....	$271,238 37
Sur les risques de mer.....	178,240 38
Sur les risques de rivières.....	69,236 00
	$518,715 75
Désavances.....	34,225 1
Dépenses, Pertes,	19,913 01
Sur et Pertes, moins intérêt	104,302 04 — 676,854 80
Bénéfice net.....	$244,789 35

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriété foncière.....	$138,617 97
Prêts sur hypothèques.....	670,307 35
Effets garantis par hypothèques.	93,147 82
En caisse.....	139,479 24
Actions de banques et de chemin de fer..	104,200 00
Primes en vote de perception.....	30,795 5
Bons de la ville.....	22 000 00
Effets à renouvelé.....	120,186 70
Scrips de Compagnies d'Assurances.....	68,200 00
Actions "Bay Rock Valley".....	15,000 00
Actions de la Prairie "Seven Stream".....	8,000 00
Actions "Marine Dry Dock".....	2,700 00
Actions "Hawthorne" Rockingar".....	1,000 00
Actions "Lightening & Wrecking Co".....	1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins. Co.....	200 00
Bons de l'Etat.....	1,000 00
Total.....	$1,698,414 16
En moins: Intérêts non réclamés et intérêts à payer sur profits et pertes.....	$101,203 15
15 p% du scrip de 1866 payable en juillet.....	76,076 78
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1866.....	228,847 00 — 406,126 93
Août net.....	$1,287,645 23

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président,

PAUL FOUBORY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans

Assermenté et signé publiquement ce 9 juin 1866.

PAUL W. COLLINS,

Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis à la première août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, à second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton,	F Hampson,	Pierre Foute
M Puig,	David McCord,	S Z Relf,
Chas. Sugery,	J J Fernandez,	L F Genoese
F S Willis,	J Morgan Hall,	10 juin—☞

MUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU MAR,

RUE CARONDELET No 14.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1866..... $ 69,876 26

Moins:

Sur les risques d'incendie....	$ 28,365 68
Sur les risques de mer.....	3,650 41
Sur les risques de rivière....	5,870 22 — 37,886 31
	$ 32,000 20
Moins:	
Pertes sur les risques d'incendie.....	$ 4,921 71
Pertes sur les risques de mer	1,629 42
Pertes sur les risques de rivière	1,900 24 — $ 11,451 37
Bénéfice net.....	$ 20,548 79

Frais de bureau, loyer, Secrétaire, etc., déduction faite du montant en crédit du compte courant..... $ 10,250 45

Désavances..... 2,850 41

Primes remboursées..... 500 11 — $ 13,610 97

Il a été alloué une somme..... $ 6,937 82

Réserve pour risques non expirés..... $ 6,125 00

En caisse..... $ 812 82

Effets à renouvelé..... 300 21

Scrips d'autres Compagnies d'assurances..... 6,250 00

Prêts en vote de perception..... 4,077 34

Balance due sur des billets de souscription, considérés bons 10,000 00 — $ 27,703 63

Valeurs douteuses, portées sur compte suspendu..... $ 28,000 00

Extrait convert des livres de la Compagnie,

LLOYD R. COLEMAN, président,

CHS. ENGOTFELD, secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 30 août 1866.

JOSEP P. MONTAMAT,

Sans Juge de Paix.

Les Compagnie d'assurance Mutuelle du Mar, en soumettant sous les yeux du public l'état qui précède, a l'honneur d'annoncer en même temps à ses amis que des Lettres de Bilets de Souscription supplémentaires devront en en moment et se signant rapidement; elle espère que cette connaissance du capital social et du chiffre d'environ $200,000 est lui permettre d'agrandir le cercle de ses opérations.

Le nouveau dividende décrété ordonnant rendre le capital social et propriétaires, elle espère que les actionnaires qu'elle fait dans l'intérêt d'une des plus anciennes institutions de la Nouvelle-Orléans seront l'approbation cordiale et le nouveau pécuvera de notre population.

A l'élection qui a eu lieu le 20 juillet 1866, les soussignés ont été nommés Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS:

W. C. C. CLAIBORNE, ARTHUR FORSTALL,

ADOLPHE SCHEIBER, B. LAFLACE,

ROBERT DONOHOE, J. A. BRAMHAM,

CHS. G. JOHNSON, ROBERT L. GROSS,

J. F. TODD, G. B. GRESSON,

R. L. BRAUN. EDWARD COCHRAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 27 août 1866, M. LLOYD R. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engotfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGOTFELD, secrétaire.

10 août—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud

RUE CARONDELET, 18 janvier 1866.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir:

Sur les risques d'incendie.....	$195,671 02
Sur les risques de mer.....	68,150 24
Sur les risques de rivières.....	33,250 45
	$297,071 71
Moins, les risques non expirés pour 1866.....	33,350 00
	$264,222 71
Moins, les risques non expirés pour 1867	$ 69,455 00
Primes remboursées pour 1867	3,800 94 — $ 73,254 94
	$ 191,016 77
Montant net des primes le 31 déc. 1865.....	$201,266 32

Pertes payées dans la même période

Sur les risques d'incendie.....	$68,021 22
Sur les risques de mer.....	29,241 76
Sur les risques de rivières.....	10,422 24
	$107,685 22
Frais, réassurances.....	$ 5 75
Dommages de pertes.....	22,421 67 — 22,374 92
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., compris ce intérêt en moins.....	71,210 21
Réservé pour paiement d'intérêt sur scrips dès au 1866 y compris les bénéfices.....	18,212 10
	$201,482 50
Bénéfice net.....	$ 37,783 82

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets renouvelé.....	$ 37,284 03
Prêts sur hypothèques.....	60,000 00
Prêts garantis par actions non demandé.....	10,000 00
Prêts garantis par actions à terme.....	$11,200 00
Propriété foncière.....	78,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip.....	68,025